

Le mot du maire

Les vœux pour 2024 et quelques annonces

Bonjour et je souhaite la bienvenue à toutes et tous.



Merci à notre sénatrice Madame Isabelle Briquet et laissez-moi excuser notre sénateur Monsieur Christian Redon-Sarrasy. Merci à notre députée Madame Manon Meunier, à nos conseillers département Madame Patricia Marcoux Lestieux et Monsieur Stéphane Veyriras.

Merci à Madame Valérie Parpeix maire de Javerdat et Annie Dardilhac commune avec laquelle Cieux a de profonds liens. Laissez-moi excuser le maire d'Oradour-sur-Glane qui fait à cette heure la même chose que moi et j'excuse Claude Lebraud, le maire précédent, qui s'était engagé auprès d'Oradour-sur-Glane. Merci à mesdames et messieurs les maires et élus voisins ; je vois 3 élus de Vaulry.

Merci au représentant de Monsieur le commandant de gendarmerie de Bellac.

C'est avec plaisir que je vous adresse mes meilleurs vœux de santé et de bonheur pour vous et les vôtres. Et ces vœux voudraient ne pas être de vains mots. Aussi, bien que je passe beaucoup de mon temps en discussions et en actions concernant l'administration de Cieux, je vais vous dire en deux mots ma vision plus large de la vie sur laquelle reposent mes souhaits.

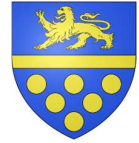
Dans un monde qui devient de plus en plus petit comme nous l'a démontré la pandémie du coronavirus, l'action coordonnée à l'échelle du monde est nécessaire. Face aux défis de tous ordres, qu'ils soient énergétiques, environnementaux, de paix ou de migration, elle est nécessaire dans une démarche incluant une réflexion et une coopération basées sur l'intérêt commun des peuples. Aux outrances terroristes du Hamas, le gouvernement israélien répond durablement par la destruction systématique impliquant des milliers de morts à Gaza et en Cisjordanie. Mais pour que la paix enfin s'installe, y a-t-il une autre voie que celle où chacun des peuples aura les conditions géographiques, administratives et politiques de vivre dignement ? Pour une issue à la guerre criminelle que Poutine mène à l'Ukraine, à une destruction qui menace l'Europe, y a-t-il un autre moyen que de pousser à la négociation pour le vivre ensemble des populations russe et ukrainienne de cette région longtemps écartelée par les puissances voisines ? Le repliement nationaliste dans un monde de plus en plus interdépendant est, selon moi, contreproductif, et même délétère. À ce titre, la loi immigration adoptée en France est une trahison de notre histoire, de ce qu'est notre pays et un renoncement à nos valeurs. Sur tous ces sujets, je me souviens que c'est en regardant loin que Martin Luther King fit partager son rêve au grand nombre et que par-là, le rêve advint. Certes, la fin de la ségrégation raciale ne résolut pas tout, mais ce fut un grand pas en avant.

Outre le contexte international, l'action municipale s'inscrit dans un contexte national où d'une part le journal Les Echos a pu publier à mi-année : « Les 38 groupes du CAC 40 ont engrangé plus de 80 milliards d'euros de bénéfices cumulés, un nouveau record. La progression des chiffres d'affaires est inférieure à celle des profits. » Situation que son confrère La Tribune

Mairie de Cieux, 6 avenue du Lac - 87520 CIEUX

Tél. : 05 55 03 30 28

mairie.cieux@wanadoo.fr



explique ainsi ; « *Des résultats au rendez-vous... grâce à l'inflation* ». L'inflation, chacun de nous en mesure les conséquences pour sa vie, comme la collectivité en mesure les conséquences pour ses actions, de la cantine scolaire aux projets de rénovation de ses locaux. Par un énième 49.3, niant toujours plus le nécessaire débat démocratique, le gouvernement a fait adopter son projet de loi de finances pour 2024. L'Association des Maires de France constate : « *Les dotations des collectivités vont continuer à baisser en euros constants, en raison de l'absence d'indexation de la Dotation Globale de Fonctionnement sur l'inflation. La hausse annoncée de 1,2 % de la DGF du bloc communal, soit 220 millions d'euros, ne peut ainsi compenser une inflation qui atteint déjà 4,9 % en 2023* ».

Les courants politiques sont bousculés, la dynamique à l'œuvre présente un aspect régressif et cela au-delà de notre pays. Aussi, je persiste donc à penser que toutes les forces politiques qui montrent leur pertinence, par leur parcours historique et leur programme, en matière sociale, environnementale et démocratique, ont la responsabilité urgente de construire une alternative politique, une alternative capable de sortir le pays de la spirale descendante dans laquelle il plonge, tant au plan international que national. Face à l'appauvrissement de toute une partie de la population, face aux besoins des services publics de santé, d'éducation, de transport et de justice, il n'y a pas d'autre choix que tous ces courants politiques travaillent ensemble. Aussi, j'apprécie que les trois députés de notre département, deux de La France Insoumise et un du Parti Socialiste, poursuivent leur travail en commun à l'Assemblée nationale. Mon parti pris est tout à fait cohérent avec mon engagement communal dans « Ensemble pour Cieux » : c'est le parti pris du bien commun fait dans le respect d'opinions différentes. Mes propos sont évidemment soumis à la critique, je l'espère constructive et bienveillante. Mon objectif est d'unir nos forces pour notre avenir commun.

Mes vœux qui s'adressent donc à toutes et tous, je vais les compléter par des vœux pour Cieux et son territoire. Leur réalisation poursuivrait les actions en cours.

- En cours et d'importance, il y a la rénovation énergétique de l'école qui devrait débiter ce semestre et être bouclée fin 2024. Il s'agit d'une isolation énergétique par l'extérieur, de la mise en place d'une ventilation à double-flux pour le confort des occupants et d'un passage du chauffage au fioul à un chauffage biomasse ou mixte biomasse et gaz ; le maître d'œuvre vient d'être choisi par le conseil municipal.
- En voie de finalisation, il y a l'agrandissement des bâtiments municipaux route de Vaulry pour une rationalisation du garage et de l'entreposage des matériels de la commune ; cet agrandissement traitera aussi l'esthétique de cette entrée de bourg.
- Le premier trimestre verra la mise en service de la nouvelle station d'épuration du Boucheron. Le second trimestre verra le curage de la lagune du bourg.
- À la suite du départ du boulanger, le conseil municipal a décidé d'acheter l'ensemble immobilier pour en faire un point d'ancrage du renouveau d'une vie commerciale. Ce projet s'intégrera au travail en cours sur la revitalisation du centre-bourg en matière d'aménagement urbain propice à tous les déplacements et à l'amélioration du cadre de vie, en matière de reconquête du bâti vacant et de réponses à la demande de logement. Une rencontre pour discuter de cela vient d'être annoncée dans le dernier Flash Infos Cieux ; ce sera le vendredi 2 février avec l'aide du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) et de la CCHLeM, notre communauté de communes. Il est important que vous, habitants du bourg mais aussi des hameaux, participiez et donniez vos avis sur toutes ces questions. Rendez-vous le 2 février à 18 heures en salle polyvalente.
- Des demandes de subventions sont en cours pour la mise en accessibilité du futur Point lecture à l'étage de l'ancien collège dans l'espace Sainte-Marguerite. À terme cet ancien collège qui accueille déjà la kinésithérapeute de Cieux, hébergera un cabinet infirmier, d'autres soignants et quelques bureaux à l'étage.
- D'autres subventions sont en cours de demande pour un plan de nomination de voies et de numérotage qui s'intégrera à la Base d'adresses nationale (BAN) pour des raisons réglementaires, pratiques, mais aussi de sécurité des personnes.
- Une étude va être lancée en début d'année avec le Syndicat énergie Haute-Vienne (SEHV) relatif à la transition énergétique, notamment pour le mode de chauffage, actuellement au fioul pour l'essentiel. Cette étude



concernera la mairie, l'agence postale, le foyer des jeunes, l'ancien presbytère et tout l'espace Sainte-Marguerite abritant aujourd'hui la Maison des assistantes maternelles, le cabinet de kinésithérapie et prochainement le Point lecture et le cabinet infirmier.

- Une réflexion déjà bien avancée avec le CRER (Centre Régional des Énergies Renouvelables) et Enedis devrait permettre de réaliser un projet d'autoconsommation collective d'électricité produite par des panneaux photovoltaïques.

Ces actions et projets ne pourraient aboutir sans le soutien financier de l'État et du conseil départemental, grand merci pour ce qu'ils ont déjà fait et qui j'espère feront prochainement.

Le conseil municipal se veut attentif aux relations humaines. C'est une des raisons de ces vœux. C'est aussi pour cette raison que le repas des aînés se tiendra le 18 février 2024 ici même ; la préparation est en cours.

Dans ce domaine des relations humaines, les associations de Cieux jouent un rôle primordial, illustré au cours de la période de Noël et qui se poursuivra sur d'autres initiatives. Tout prochainement, l'ACCA de Cieux organise le 28 janvier une journée sans fusil et les parents d'élèves de l'APE Cieux-Javerdat un important loto. Avec les Monts de Blond Nature, courses et randonnées coorganisées par Les Mali'Cieux et pier O bois les 9 et 10 mars prochains. Un programme est en construction pour la participation de Cieux au Printemps des poètes où l'association À la page ! prend toute sa place et auquel vous êtes invités à vous joindre. Fin mai, la commune bénéficiera d'une exposition et de lectures dans le cadre du projet de La Ferme de Villefavard « Poésie & Résistance » à l'occasion de la Journée Nationale de la Résistance. Début juin verra une randonnée contée et gourmande que le Comité des Fêtes souhaite coorganiser avec toutes les associations. Elle pourrait être, nous y travaillons, l'amorce d'une belle initiative avec le Théâtre du Cloître en 2025. Suivra la traditionnelle Fête de l'Étang dont le Comité des fêtes est la cheville ouvrière. Enfin, sur une nouvelle période, du 21 au 25 août, le Festival des nuits musicales de Cieux poursuivra son parcours rayonnant au-delà de notre commune.

Vous avez pu voir que notre communauté de communes du Haut Limousin en Marche prend avec le conseil départemental et les communes des initiatives concernant l'habitat et notamment la nécessaire rénovation énergétique de l'habitat ; un Flash Infos Cieux d'octobre en rend compte. Une autre initiative de notre communauté de communes concerne particulièrement Cieux, il s'agit de la création, sur le tracé du Sentier de Hêtres, d'un sentier d'interprétation, dédié aux familles, pourvu de pupitres explicatifs et d'équipements ludiques. Première création qui sera suivie d'autres dans les Monts de Blond. Tout dernièrement, alors que seuls nous n'arrivions pas à trouver de solution pour le bâtiment principal de Sainte-Marguerite, avec l'aide de notre communauté de communes, et celle du conseil départemental de la Haute-Vienne, singulièrement de son Président Jean-Claude Leblois, un projet de réhabilitation pour de l'habitat se dessine dont l'ODHAC serait maître d'œuvre. Ne crions pas victoire, espérons et poursuivons le travail ensemble !

Dans la vie quotidienne de notre commune, la garderie, la cantine, l'entretien des bords de route, la tonte du stade, les opérations de maintenance pour l'assainissement et l'eau potable, la tenue de l'État civil et le traitement des dossiers d'urbanisme, la comptabilité et le budget, la tenue de l'Agence postale, le ménage des locaux, comme pour des projets d'ampleur, c'est avec le personnel municipal que cela s'accomplit. Je veux ici remercier tous les agents et, en cette nouvelle année, les encourager dans leur engagement pour la commune. Je n'oublie pas les bonnes volontés qui participent et aident à la vie communale : les bénévoles participant à la création du parcours poétique, mais aussi les bénévoles tenant régulièrement le Point lecture et enfin les bénévoles de l'aide aux devoirs, si essentielle pour nos enfants et pour laquelle je renouvèle notre appel aux volontaires.

Enfin, je voudrais remercier les élus de leur engagement. Evidemment, les élus et moi-même sommes bien conscients que beaucoup restent à faire, qu'il s'agisse de la propreté des rues dont parfois le trottoir se trouve parsemé de crottes de chiens, ou de problématiques plus complexes où il s'agit de répondre à la loi, comme par exemple l'adoption du compostage pour les déchets organiques, la définition de zone d'accélération des énergies renouvelables, ou encore le passage de la compétence de la commune à la communauté de communes en 2025 pour l'assainissement et en 2026 pour l'eau potable.

Merci ! Belle année 2024 ! Le maire, Jean-Marie Esclamadon